

PROTOCOLE COVID

Un « cas contact » est une personne qui a été en contact avec un cas de **covid confirmé** (personne malade ou dépistée +). Un « contact à risque » désigne toute personne ayant eu, en l'absence de protection efficace (masque chirurgical ou équivalent norme AFNOR 1) :

- soit un “contact direct en face à face” avec le sujet malade “quelle que soit sa durée” (contage intra familial, soins médicaux ou d’hygiène),
- soit un contact prolongé (plus de 15 minutes) dans un espace confiné.

Le « contact-tracing » (dépistage COVID des contacts d'un sujet Covid +) ne concerne que les enfants de plus de 6 ans. Il sera fait dans les circonstances suivantes :

Ecole primaire

- Si le sujet Covid-19 positif initial (cas index) est un adulte encadrant (symptomatique ou non) :
 - En interaction rapprochée / fréquente avec l'enfant
 - ET qu'il ne portait pas de masque de catégorie 1,
- Si 3 enfants de fratries différentes sont Covid-19 positifs dans la même classe (= cluster / foyer de contagion),
- Dès qu'un adulte ou un enfant est positif à un variant sud-africain ou brésilien du Covid-19 ou cas-contact d'un parent ou d'un membre de sa fratrie contaminé par un de ces variants

Cas contact

Si votre enfant est cas contact d'une personne suspecte du Covid 19, il peut continuer à aller en collectivité avec respect des gestes barrières, dans l'attente du résultat du test de la **personne contact**.

Si votre enfant est cas contact à risque d'une personne positive au Covid 19, il ne peut plus être accueilli en collectivité et doit rester isolé pendant 7 jours minimum (voir détails ci-dessous). Un test de dépistage antigénique (TAG) est conseillé sans délai à partir de 6 ans.

Cas contact à risque : durée isolement

Cas 1 : Le test antigénique de l'enfant est positif. Il est considéré comme étant malade et doit rester isolé pendant 10 jours (éventuellement plus longtemps si des symptômes apparaissent). Il doit faire un test PCR pour criblage avec recherche de variants. Dans ce cas, le retour en collectivité sera possible après la guérison (en l'absence de symptômes). Une PCR de contrôle est demandée en sortie d'isolement. Une attestation sur l'honneur* peut être demandée.

Cas 2 : Le test antigénique de l'enfant est négatif ou en l'absence de test

- **Si le cas contact est un membre du foyer**
 - **Isolement de 17 jours minimum** – Test PCR ou antigénique à la fin de l'isolement (non obligatoire pour les moins de 6 ans)
 - En absence de test, isolement prolongé à :
 - 24 jours si enfant > 6 ans
 - 18 jours si enfant < 6 ans
- **Si le cas contact n'est pas un membre du foyer**
 - **Isolement de 7 jours après le dernier contact** – Test PCR ou antigénique à J + 7 du dernier contact (non obligatoire pour les moins de 6 ans)
 - En absence de test, isolement prolongé à :
 - 14 jours si enfant > 6 ans
 - 8 jours si enfant < 6 ans

Fin de l'isolement si résultat négatif et/ou en l'absence de symptômes.